

Charte de transparence en recherche animale : premier bilan après un an

12 juin 2022



COMMUNIQUE DE PRESSE

[Télécharger le communiqué de presse](#)

38 acteurs majeurs de la recherche en France font le bilan de la première année de la mise en place de la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires.

Pourquoi une Charte de transparence ?

L'utilisation d'animaux dans la recherche est un sujet complexe et mal connu, pouvant être l'objet de polémiques diverses.

La communauté scientifique est aujourd'hui consciente que le grand public doit être informé sur les modalités de recours aux animaux pour mettre fin à de nombreuses idées reçues.

C'est dans ce contexte qu'en février 2021, sous l'impulsion du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et à l'instar d'autres pays européens, le Gircor lançait la première Charte de transparence sur l'utilisation des animaux dans la recherche. Cette Charte compte aujourd'hui 38 signataires avec de nombreux établissements et instituts de recherche, des universités, des entreprises du médicament humain et vétérinaire...

La Charte de transparence s'articule autour de 4 engagements :

1. Expliquer les raisons et les conditions du recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires
2. Diffuser l'information auprès du grand public et des médias
3. Faciliter les échanges d'information avec le grand public et les médias
4. Produire chaque année un document sur les progrès en matière d'information du public

Le premier rapport de la Charte

Le premier rapport de la Charte est le fruit de ce quatrième engagement.

Il est important de noter que les signataires de la Charte forment un groupe très hétérogène avec des organismes de plus de 30 000 salariés et des structures beaucoup plus modestes, des organisations totalement différentes, une part de l'activité dédiée à la recherche plus ou moins importante... Si cette hétérogénéité est une force puisqu'elle permet d'avoir une belle représentativité du paysage français de la recherche animale, elle rend aussi délicate l'interprétation des résultats chiffrés qui peuvent difficilement être pondérés.

Pour les signataires, la Charte de transparence répond à deux préoccupations majeures : permettre au grand public de comprendre l'intérêt de l'utilisation des animaux et améliorer l'image de la recherche. Il est clair que les directions et les équipes sont totalement engagées dans la démarche et sont motivées pour faire évoluer l'image de la recherche animale même si le changement de paradigme est parfois compliqué et prend du temps. Certains personnels ont été habitués à un discours diamétralement opposé pendant des années : pour vivre heureux, vivons cachés. Il en est dorénavant autrement.

La communication dans le domaine de la recherche animale demeure toutefois complexe, le choix des mots ou des images est particulièrement délicat avec la crainte de mauvaises interprétations ou de détournements, surtout que le personnel, plus habitué à présenter des résultats scientifiques, n'est pas toujours à l'aise pour communiquer sur la question.

Et si la pandémie a été un frein dans bon nombre de structures pour mener des actions de communication, elle a également été une opportunité unique. Elle a permis d'expliquer le rôle fondamental des animaux dans la recherche et leur utilité pour gérer une crise sans précédent.

Au-delà de la Charte

Au-delà des chiffres, ce premier rapport est une première étape, c'est le témoignage d'une dynamique globale et positive. Au niveau européen d'abord, puisque des équivalents à cette Charte ont désormais été lancés dans sept autres pays. Au niveau des mentalités ensuite, puisque l'année de lancement de cette Charte est la même que celle de la création du FC3R, le centre national de référence pour toutes les questions relatives au principe des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner), clef de voute pour tous les acteurs de la recherche animale. Ces événements témoignent d'une évolution des pratiques qui répond aux attentes légitimes de la société.

Il ne peut y avoir de transparence sans exemplarité des pratiques.



[Télécharger le rapport 2021 de la Charte de transparence \(13,1 Mo\)](#)

[Download the press release in English](#) - [Download the annual report in English](#)